

SAVERNE

Couleurs d'été

- FESTIVAL -

PARC DU CHATEAU DES ROHAN

20-21-22 JUILLET 2023

LES ALPAGAS BLEUS



VILLE de SAVERNE

Retrouvez toutes les informations locales sur Internet
www.saverne.fr -  Ville de Saverne

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18 / 03 88 91 27 22
Urgence Gendarmerie / Police	17
Police Municipale	09 60 53 55 94
Gendarmerie Nationale	03 88 91 19 12
S.M.U.R.	15
Centre anti-poison Strasbourg	03 88 37 37 37
Hôpital Ste Catherine 19 Côte de Saverne	03 88 71 67 67
Planning familial Hôpital Ste Catherine	1 ^{er} étage de 9h à 11h
Eau	03 88 91 21 68
ES (Sécurité dépannage) 24/24 h	03 88 18 74 00
GDF (Sécurité dépannage) 24/24 h	03 88 82 01 62
Hôtel de Ville	03 88 71 52 71
Le lundi et le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h	
Le mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h	
Le jeudi de 8h30 à 12h	
Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h30	
Le 1 ^{er} samedi du mois de 8h30 à 11h30	

Arrêt sur images



- 1 Raid des Châteaux ! 40 binômes féminines ont enchaîné pendant deux jours les épreuves sportives.
- 2 Mon Mouton est un lion : clôture du festival jeune public dans le parc du Château des Rohan.
- 3 Mai à vélo : ateliers prévention et balade familiale.
- 4 Les élus du CME fabriquent une cabane à livres avec les agents municipaux.

3 QUESTIONS À UNE ÉLUE

Mathilde Lafont

“Les enfants aussi ont leur place dans l'espace public”

Trois enfants, un métier prenant, de nombreux engagements associatifs et un mandat en tant que conseillère municipale depuis 2020, Mathilde Lafont est une habituée du multitasking. Un talent né d'une envie sincère d'agir pour ses concitoyens, qui demande toutefois une organisation redoutable. Rencontre avec une accro à l'engagement.



Saverne Couleurs : Vous cumulez plusieurs responsabilités dans votre vie professionnelle et personnelle, est-ce qu'elles représentent un frein à l'engagement ou au contraire une raison de s'investir dans la vie politique de votre ville ?

Mathilde Lafont : Il était important pour moi que le Conseil Municipal soit également composé de jeunes et de mamans, qui puissent apporter leur point de vue et tenir un discours qui peut différer de celui des autres élus. Il s'agissait d'équilibrer la balance et de créer une équipe municipale qui soit représentative de l'ensemble de la population, notamment les familles et les enfants. C'est certain qu'allier une vie professionnelle et une vie personnelle est très prenant, parfois on aimerait qu'une journée dure plus que 24h. Mais mon mari m'aide bien, il me soutient et partage mes valeurs; si j'étais toute seule pour faire tout ça, je n'y arriverais pas.

S.C. : Vous êtes également fonctionnaire territoriale dans une Communauté de Commune voisine, le fait de travailler dans une collectivité est-il un avantage en tant qu'élue ?

M.L. : Lorsqu'il est question de finances publiques ou des impératifs que peuvent avoir les agents, je sais de quoi on parle puisque j'en suis moi-même un. Je suis parfois peut-être trop partielle en leur faveur, mais je trouve important de prendre en compte les points de vue de chacun. Et avoir cette double casquette me permet certainement d'avoir une approche lucide sur ce qui est possible de faire. C'est aussi utile de voir ce qui se fait dans d'autres communes pour s'inspirer des bonnes pratiques des voisins ou au contraire éviter ce qui ne fonctionnerait pas à Saverne.

S.C. : Comment s'organise votre emploi du temps de conseillère municipale ?

M.L. : La culture constitue mon occupation principale. Je suis présidente de la commission culture et de la SPL du cinéma. Pour la première, je participe aux réunions, accompagne ou remplace l'Adjoint à la Culture aux inaugurations, pour le second, je représente le conseil d'administration auprès du directeur du Ciné Cubic et l'aide à gérer certaines situations qui pourraient être compliquées. Tout cela est très intéressant et peut occuper une grande partie de mon temps libre, alors, lorsque c'est possible, j'emmène mes enfants aux réunions ou aux manifestations. Cela leur montre aussi ce que c'est de s'investir, c'est éducatif. Quand organiser son temps ressemble à un casse-tête, on essaie de l'optimiser en alliant l'utile au pratique. En même temps, ça permet de montrer que les enfants aussi ont leur place dans l'espace public, ils sont trop souvent oubliés alors qu'ils sont plutôt nombreux !



Editorial

Vous êtes nombreuses et nombreux à vous réjouir de vivre l'été à Saverne, devenue une ville où il fait bon être en vacances, que l'on soit touriste de passage ou résident dans la région. Cette année, en plus des animations au port devenues traditionnelles, des concerts en différents lieux de la ville, des animations dans le centre-ville commercial et dans les quartiers, et bien entendu de la grande fête de la bière qui viendra clore cette période, nous innovons !

Le premier triathlon de Saverne, porté par la jeune association créée à cet effet, mettra en valeur notre canal, notre patrimoine et nos forêts. Comme un avant-goût olympique à un an de Jeux en France, auxquels notre Ville souhaite pleinement s'associer.

Deux grands rendez-vous musicaux nous attendent dans le parc du Château des Rohan. Du 20 au 22 juillet, la façade de Salin de Montfort servira de toile de fond au premier festival des « Alpagas bleus », avec l'ambition de réunir familles et amis autour de la chanson française. Ou pourquoi Saverne n'aurait-elle pas elle aussi un grand moment musical populaire chaque année ? Le Festival « Au grès du jazz », quant à lui, se délocalise le 7 août sous les colonnes du château pour nous proposer le concert de Rhoda Scott et ses choristes éphémères. Un moment magique à n'en pas douter.

Pour orchestrer ces festivités et les animations culturelles et sportives de l'année, élus et services travaillent main dans la main. Découvrez ici le portrait de deux des nouveaux acteurs de la culture à Saverne, Mathilde et Eddy.

Un été agréable, c'est aussi un temps où l'on peut prendre un peu de repos chez soi, flâner dans la ville ou dans la forêt, sans être gêné par les désagréments du quotidien qui naissent parfois du manque de connaissance (ou de savoir-vivre) de quelques-uns. Il nous est donc paru utile de rappeler dans ce magazine quelques règles importantes à respecter pour bien vivre les uns avec les autres ! Grand merci à tous ceux qui les mettent déjà en œuvre, et bravo à ceux qui accepteront de changer (un peu) leurs habitudes au profit du collectif !

*Au plaisir de vous rencontrer dans nos rues, sur nos terrasses, au port ou dans nos forêts au cours de cet été !
Bonnes vacances et très bel été à Saverne à toutes et tous !*



Stéphane Leyenberger
Maire

Sommaire

Arrêt sur images	
3 questions à un élu	02
Mathilde Lafont	
Editorial	03
Événement	04
Festival les Alpagas bleus	
Les métiers de la Ville	
Eddy Leroy	05
Culture / animation	
Votre été à Saverne	
La vie en ville	
Bien vivre ensemble	06
Urbanisme	
Demandes d'autorisation	
Mobilité	
Zone de rencontre	07
Tribune Politique	
Agenda	08

Saverne Express - Saverne Express - Saverne Express - Saverne Express - Saverne Express

Inscription au registre du «Plan canicule»

Les beaux jours arrivent, pensez à inscrire les personnes fragiles et isolées de votre entourage afin qu'elles soient suivies en cas de forte chaleur.



Les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes adultes en situation de handicap, fragiles et isolées, vivant à leur domicile, peuvent s'inscrire sur le registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence.

Si un épisode de canicule est annoncé par les autorités compétentes, le Centre Communal d'Action Sociale contactera par téléphone chaque personne inscrite sur le registre, quotidiennement, afin de s'assurer de son bien-être. Si la situation le nécessite, les agents du CCAS peuvent se rendre au domicile pour apporter une aide et prévenir les secours si besoin.

Formulaire d'inscription sur www.saverne.fr ou à demander au CCAS : 03 88 71 48 40

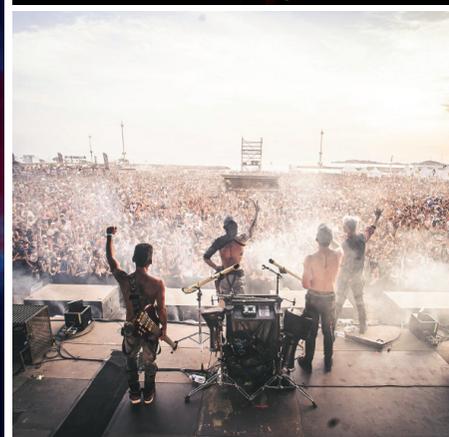
ÉVÉNEMENT

Les Alpagas bleus

le festival de musique de votre été !

Du 20 au 22 juillet, le Festival « Les Alpagas bleus » propose une programmation musicale variée et 100% chanson française, avec des artistes de renom et des talents émergents dans le parc du Château des Rohan.

Né d'une collaboration entre la Ville de Saverne, son Comité des Fêtes et l'entreprise Produc-Son, le festival se déroulera sur trois jours et proposera une programmation variée avec des artistes de renom et des talents émergents. Les meilleurs groupes et chanteurs de la scène pop et rock ont été sélectionnés pour offrir aux festivaliers une expérience musicale originale et inoubliable.



PROGRAMMATION

JEUDI 20 JUILLET

MES SOULIERS SONT ROUGES
CLAUDIO CAPÉO

VENDREDI 21 JUILLET

L'OFFICINE DU GUEUX
CHILOO
TROIS CAFÉS GOURMANDS

SAMEDI 22 JUILLET

1^{ÈRE} PARTIE
LES FATALS PICARDS
LA P'TITE FUMÉE

BILLETTERIE

EN LIGNE

www.festival-lesalpagasbleus.fr

À SAVERNE

Guichet de l'Espace Rohan

Château des Rohan

Office de Tourisme

Cloître des Récollets

Billets en vente pour chaque soirée ou possibilité de prendre un pass 3 jours à tarif préférentiel.

Détail des tarifs sur le site du festival

Les Alpagas Bleus, le rendez-vous incontournable de l'été dans le Nord Alsace.

- FESTIVAL -

LES ALPAGAS BLEUS

CLAUDIO CAPÉO
TROIS CAFÉS GOURMANDS
LES FATALS PICARDS
MES SOULIERS SONT ROUGES
LA P'TITE FUMÉE · CHILOO
L'OFFICINE DU GUEUX

> Billetterie

www.festival-lesalpagasbleus.fr
Espace Rohan - Saverne
Office de Tourisme du Pays de Saverne

SAVERNE

PARC DU CHATEAU DES ROHAN

20·21·22 JUILLET 2023



Eddy Leroy

“On ne s'arrête jamais et c'est ce qui me plaît.”

Arrivé juste avant le lancement de la Féerie de Noël 2022, Eddy Leroy a aussitôt été plongé dans l'ambiance mouvementée du service Culturel. Un départ ressemblant à un défi, qu'il a su relever en comptant sur son expérience, son enthousiasme contagieux et ses nouvelles collègues. Car, il insiste sur un fait : le montage de projets, c'est une affaire d'équipe.

Saverne Couleurs : Quel est votre parcours jusqu'ici, avez-vous toujours travaillé dans le domaine culturel ?

Eddy Leroy : Non, je n'ai pas du tout de formation liée à la Culture. J'ai enchaîné les expériences dans le domaine de l'animation auprès d'enfants et de jeunes, d'abord dans une association pendant 7 ans puis dans des villages-vacances dans le sud de la France. L'ambiance décontractée qui y régnait m'a complètement séduit. Ce qui devait être une expérience d'un an s'est donc transformée en une aventure de 5 ans. Puis j'ai rencontré ma compagne qui est alsacienne et comme c'est le cas pour beaucoup, c'est ainsi que je suis arrivé dans la région. J'ai été directeur d'un périscolaire à Illkirch, où j'étais en charge de 250 enfants, et plusieurs ATSEM et animateurs vraiment talentueux. J'ai adoré ce métier où les jours s'enchaînent et ne se ressemblent jamais. Mais j'avais besoin de revenir sur le terrain, être au contact des gens.

S.C. : Comment décririez-vous votre poste à la Ville ?

E.L. : Avec ma collègue Anaïs, nous organisons la mise en place des animations tout au long de l'année. Elle s'occupe plus du volet communication et moi de l'aspect technique. Une grande partie du travail consiste à être en relation avec les associations. D'ailleurs, dès mon arrivée, j'ai essayé de rencontrer le plus de présidents d'associations possible pour qu'ils puissent m'identifier et que le contact ne se rompe pas. Mon prédécesseur était là pendant 10 ans et était apprécié et disponible. C'est important de conserver les bonnes relations qu'il a réussi à créer. C'est un aspect du métier que j'aime particulièrement parce que les membres des associations sont des passionnés, ils s'investissent sans compter. Au niveau de la Ville, on est en lien avec presque tous les services, chaque projet est le fruit d'un travail d'équipe. Et dès qu'un événement est passé, il faut déjà préparer les suivants, on travaille déjà sur la

Féerie de Noël 2023 ! On ne s'arrête jamais et c'est ce qui me plaît.

S.C. : Quels sont les projets qui animent le service en ce moment ?

E.L. : Un grand événement arrive très prochainement, il s'agit du festival de musique “Les Alpagas bleus” qui aura lieu les 20, 21 et 22 juillet. On travaille principalement avec les organisateurs qui sont la société Produc'son et le Comité des Fêtes de Saverne, mais aussi avec les services de la Ville qui font un travail formidable et sans compter les nombreux partenaires, bénévoles sans qui rien ne serait possible. Le lancement d'un projet de cette ampleur est palpitant, on part d'une page complètement blanche et il y a tout à construire à force d'échanges, de débats et de réflexions avec tous ceux qui ont un rôle à jouer. Ça représente une organisation très lourde mais l'excitation commence à monter, on espère surtout une bonne météo pour cette première édition.



CULTURE / ANIMATION

- Votre été à Saverne ! -



Concert de Jazz - 9 août / Parc du Château

« Chanter avec Rhoda Scott dans une chorale de gospel au festival « Au grès du jazz ».

L'idée portée par les organisateurs du festival « Au grès du jazz » de La Petite-Pierre est inédite : constituer un chœur d'amateurs sous la direction de l'une des plus grandes artistes féminines de jazz, l'organiste Rhoda Scott.

Rhoda Scott est née en 1938 aux États-Unis, à Dorothy, dans le New Jersey. Organiste africaine américaine, Rhoda Scott est une légende du jazz. Fille d'un pasteur itinérant, elle a grandi dans l'ambiance des petites églises noires. C'est là, en accompagnant les gospels et les negro spirituals dès l'âge de huit ans, qu'elle révèle une sensibilité musicale exceptionnelle à l'orgue. Organiste africaine américaine, Rhoda Scott est une légende du jazz.

Les jeudis du port

Tous les jeudis soir, les touristes de passage et les habitués profiteront ensemble d'un concert sur le Port de Plaisance dans une ambiance estivale et décontractée.

Déambulations d'artistes

Tous les samedis après-midi, des artistes variés animeront le centre-ville en déambulant dans la Grand'Rue et sur la place du Général-de-Gaulle.

Fête Nationale

Le **jeudi 13 juillet** partir de 19h, un bal populaire sera animé par le groupe Déclit sur le champ de Foire avant le lancement des feux d'artifice pour célébrer la Fête Nationale. Le **vendredi 14 juillet** à 11h, cérémonie et défilé sur la Place du Général-de-Gaulle

Course d'OFNI

Les Objets Flottants Non Identifiés seront de retour sur le port le **14 juillet en fin d'après-midi** pour la 6^{ème} édition de cette course qui a lieu tous les deux ans. Organisée par le Ski Club de Saverne, elle rassemble des équipages d'au moins deux personnes, embarquant sur des objets insolites de fabrication artisanale. Le départ de la course sur le canal sera lancé à 19h. Après la remise des prix, la soirée se poursuivra avec un concert sur le port.

Triathlon de la licorne

La première édition du Triathlon de la Licorne aura lieu le **dimanche 2 juillet**. Les départs des différentes catégories se feront depuis le port de plaisance.

Une visite rafraîchissante pour l'été : S'Gilt !

Pourquoi la bière Licorne ? Pourquoi du houblon ? Pourquoi pas du vin ? Pourquoi un demi ? Pourquoi une brasserie à Saverne ? La visite S'gilt tentera de

répondre à ces quelques questions et d'autres avant de vous inviter à goûter deux Licornes au "bar" éphémère du Château des Rohan.

Renseignements et inscriptions aux visites guidées auprès du Musée.

Braderie Chic, c'est la rentrée, le 16 septembre

La Ville de Saverne organise une journée festive et accueille la traditionnelle braderie tout au long de la journée, en partenariat avec les Vitrites de Saverne. Le tissu associatif local présentera l'éventail de ses activités dans tous les domaines : culture, sport, solidarité et animera le centre-ville avec des ateliers participatifs.

La Fête de la Bière de Saverne sera de retour les 25, 26 et 27 août 2023 !



Au fil des années, un réel engouement s'est créé autour de cet événement festif qui est aujourd'hui, par ses dimensions, la première Fête de la Bière de France. L'an dernier, 44 000 visiteurs ont assisté à cette manifestation populaire dédiée aux amateurs de bière et aux non-initiés.

Pour cette 12^e édition, Brasserie Licorne, organisatrice de l'événement, garde toujours le même objectif, celui d'offrir à toutes les générations un moment familial et divertissant.

Et d'autres surprises...



Bien vivre ensemble

En Ville comme à la campagne, la qualité de vie de chacun dépend en grande partie de l'entente entre voisins.



Lorsqu'on est chez soi, ...

Respecter les périodes de repos

Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes chez lui, à condition de respecter certaines règles de bon voisinage :

les travaux effectués par des particuliers nécessitant l'utilisation d'un appareil électrique ou thermique (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie mécanique, etc.) susceptible par leur durée, leur répétition ou leur intensité, de causer une gêne pour le voisinage, ne sont autorisés que pendant certaines heures :

- du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



Bien cultiver son jardin

■ Chacun est libre de planter ce qu'il souhaite dans son jardin, mais certaines distances sont à respecter. Concernant les plantations, les arbres et arbustes mesurant moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantés au minimum à 50 cm de la limite de propriété. Sinon ils doivent être placés à au moins 2 mètres de la limite. La distance se mesure à partir du tronc et la hauteur à partir du sol.

■ Lorsque les plantations débordent sur la voie publique, le propriétaire du jardin doit les tailler de manière à ne pas gêner la circulation et la visibilité. En cas d'accident, sa responsabilité peut être engagée.

■ Qu'il s'agisse de tailles de haies, d'arbustes, de résidus d'élagage ou de débroussaillage, brûler ses déchets verts est formellement interdit par la loi et expose les contrevenants à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

... ou dans l'espace public

Le partage de la route

Il convient de stationner son véhicule sur son terrain ou, si ce n'est pas possible, de manière à ne pas gêner la circulation des automobilistes, cyclistes ou piétons. Aussi, il est interdit de stationner sur un trottoir ou à cheval sur un trottoir, sauf si le marquage au sol le permet. Un véhicule obligeant les piétons, notamment les Personnes à Mobilité Réduite, à descendre

du trottoir pour le contourner est considéré comme gênant et son propriétaire peut être sanctionné par une amende de 135€. Il est donc fortement conseillé de se garer sur la chaussée le long du trottoir ou de la zone réservée aux piétons.

Garder une ville propre et agréable à vivre

Les propriétaires de chiens sont priés de les tenir en laisse et de ramasser les déjections de leur animal. Des sacs canins sont disponibles en libre-service aux différents distributeurs présents en ville ou peuvent être récupérés à l'accueil de la mairie.

Le fait de jeter des déchets dans la rue ou dans les espaces publics de même que de laisser son chien faire ses besoins sans les ramasser est sanctionnable par une amende de 135 euros.



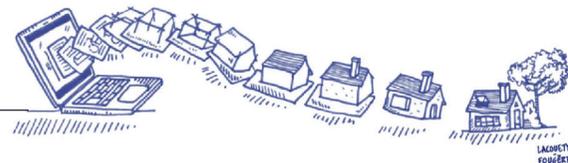
URBANISME

Demandes d'autorisation

Vous envisagez de réaliser des travaux ?

Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie ?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.



Selon la **nature** et l'**importance** des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

■ Un dossier de déclaration préalable

Exemples* :

Construction d'un garage indépendant ou d'une annexe d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² / extension d'une maison d'habitation d'une surface ou emprise au sol jusqu'à 20 m² (ramené à 40m² en zone U du PLU, se renseigner auprès du Service Urbanisme) / mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m² (piscine hors sol comme enterrée) / modification de l'aspect extérieur (remplacement ou installation de portes, fenêtres, volets / renouvellement de la couverture, ...) / réalisation d'une isolation extérieure / édification d'une clôture / mise en place de panneaux photovoltaïques / installation d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur sur façade.

■ Une demande de permis de construire

Exemples* :

Construction d'une maison individuelle d'habitation, d'un immeuble d'habitation / mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / construction d'un garage indépendant ou d'une annexe d'une surface ou emprise au

sol supérieure à 20 m² / extension d'une maison d'habitation d'une surface ou emprise au sol supérieure à 20 m² (ou supérieure à 40m² en zone U du PLU, se renseigner auprès du Service Urbanisme).

■ Une demande de permis d'aménager

Exemples* :

Aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques.

■ Une demande de permis de démolir

Exemple* :

Démolition partielle ou totale d'une construction, d'un mur, d'une clôture, d'un abri, ...

* liste non exhaustive



■ Liens utiles

Depuis le 3 janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer votre autorisation d'urbanisme en ligne.

Informations et accès :

www.saverne.fr/guichet-unique-urbanisme

Plan Local d'Urbanisme :

www.saverne.fr/urbanisme/documents-durbanisme/plan-local-durbanisme

Formulaires d'autorisation d'urbanisme :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Le Service urbanisme vous accueille aux horaires d'ouverture de la mairie. (voir page 2)

Contact :

urbanisme@mairie-saverne.fr / 03 88 71 52 89

MOBILITÉ

Zone de rencontre, les règles d'un centre-ville apaisé

Inscrite au code de la route depuis 2008, la zone de rencontre a pour but de pacifier la circulation en centre-ville et de faciliter le partage de la voie entre ses différents usagers.

Pour ce faire, la vitesse limite de circulation y est abaissée à 20 km/h et la priorité est donnée aux modes de déplacement doux. Ainsi, où qu'il se trouve, le piéton est prioritaire sur le cycliste qui est lui-même prioritaire sur l'automobiliste et l'ensemble de la voie est libre d'accès à ces trois modes de déplacements. Cet ordre de priorité est illustré par les pictogrammes représentés sur les panneaux réglementaires d'entrée de zone. Il convient cependant de rester vigilant et courtois envers les différents usagers, quel que soit le mode de déplacement choisi.

Au sein de la zone de rencontre, le passage piétons disparaît puisqu'il n'y a plus de notion de trottoir et le piéton peut traverser n'importe où. Les cyclistes sont eux aussi

limités à 20 km/h et peuvent emprunter les voies à sens interdit pour les voitures, tout en restant vigilants. Enfin, les automobilistes ou les personnes circulant en 2 roues motorisés doivent circuler sur la voie centrale.

Le stationnement :

Pour les automobilistes, le stationnement est interdit en dehors des cases. Les cyclistes peuvent attacher leur vélo aux supports prévus à cet effet présents dans tout le centre-ville.

Les rues comprises dans la zone de rencontre à Saverne sont la Grand'Rue, le quai du Canal, la rue Poincaré, la rue des Églises, la rue des Murs, la rue des Pères, la Place du Général-de-Gaulle, la rue du tribunal, la rue Dagobert Fischer, la Place de l'Église.



Vitesse limitée à 20 km/h

Priorité aux piétons

Priorité aux cyclistes par rapport aux véhicules motorisés



TRIBUNE POLITIQUE

Créer de la joie

Nous sommes convaincus que nous avons la chance de vivre dans une ville pleine d'atouts humains, naturels, économiques, historiques, que nous cherchons à valoriser. Parce que nous vivons mieux à Saverne que dans beaucoup d'autres endroits, nous avons l'envie d'en faire encore plus. Parce que nos concitoyens attendent beaucoup de leur ville, nous avons l'enthousiasme d'aller encore plus loin. Nous concevons notre rôle d' élu et notre action comme devant mettre de la couleur dans vos vies.

C'est pour cela que nous vous proposons tout au long de l'année, et particulièrement en cette période estivale, des événements culturels et sportifs nombreux, intergénérationnels, accessibles et de qualité. Le festival de musique des « Alpagas bleus » et le triathlon viennent notamment renforcer, dans cet esprit, cette palette de couleurs.

Loin de nous l'idée d'affirmer que tout est facile pour les Savernois ou que tout ce qui est entrepris par la majorité municipale est voué au succès. Nous savons les difficultés rencontrées par les plus fragiles, et sommes pleinement engagés, avec notre Centre communal d'action sociale et nos associations, dans les politiques de solidarité et d'entraide. Nous avons fait face avec vous à la crise sanitaire, à l'accueil de réfugiés d'Ukraine. Nous avons conscience du contexte inflationniste qui limite le pouvoir d'achat et oblige une partie d'entre nous à se recentrer sur l'essentiel. Nous sommes engagés dans les questions actuelles relatives à la vie quotidienne, à l'alimentation, au logement, à la formation, à l'accès aux soins, au handicap. Et nous organisons la gestion de notre Ville en tenant nous aussi compte de ces réalités.

Mais ce qui nous distingue de certains de nos collègues élus, dont nous regrettons les propos systématiquement gris, polémiques et négatifs sous prétexte qu'ils sont « dans l'opposition », c'est que nous sommes aussi habités par cette volonté de créer de la joie ! Se rassembler, vibrer ensemble, construire les uns avec les autres et les uns pour les autres, c'est cela aussi la mission que vous nous avez confiée à Saverne ! Nous nous efforçons de la mettre en œuvre de tout notre cœur et vous invitons à y prendre part ! Car Saverne est la Ville que nous voulons faire ensemble...

Le groupe « SAVERNE, PLUS LOIN »

A. Aksu-Özdemir, Y. Aydin, F. Batzenschlager, E. Boos, J-C. Buffa, L. Burckel, M. Canneaux, D. Dupin, D. Elgribi, C. Esteves, I. Jung, M. Kilhoffer, C. Kremer, E. Kremer, M. Lafont, S. Leyenberger, S. Lux, O. Martin, P. Maurice, C. Oberlé, M. Oberlé, M. Papin, F. Schaeffer, M. Scheffler-Klein, A-M. Schnell, B. Stefaniuk, S. Vieville, J-L. Zuber

CINECUBIC : Clap de fin ?

Le 15/12/20, la municipalité décidait de créer une SPL (Société Publique Locale) pour gérer le cinéma de Saverne, composant son Conseil d'Administration du Maire et de certains de ses amis. A peine deux ans plus tard, nos apprentis gestionnaires sont face à un constat : La société est en faillite et probablement bientôt en cessation de paiement !

Le déficit de la SPL sur la seule année 2022 s'élève à plus de 65 000 €, alors que le résultat était bénéficiaire en 2021. Pour seule justification, la municipalité argue du COVID19. La crise sanitaire a le dos large. La situation financière du CINECUBIC contraint la municipalité à recapitaliser en urgence la structure afin d'éponger les pertes et de tenter de réduire l'hémorragie, alors même que le contribuable savernois a déjà subventionné la structure à hauteur de 25 000 € en 2022.

Nous ne nous opposons pas à cette couteuse recapitalisation rendue obligatoire par la législation face à une situation si catastrophique. Néanmoins, nous avons demandé au Maire de nous présenter un véritable plan de redressement détaillé, indispensable pour assurer la pérennité de l'établissement, au risque que la structure devienne un puit sans fond. 61 017 entrées en 2019 contre 41 339 entrées en 2022, soit une baisse de -32% !

Espérons que le CINECUBIC renoue avec la dynamique nationale qui enregistre un rebond de +34% de fréquentation sur le 1^{er} trimestre 2023/2022. 2023 verra également l'arrivée de nombreux blockbusters qui devrait confirmer la tendance. Encore faudrait-il que la majorité soit à la hauteur en termes de gestion de la structure... Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé mais n'oubliez pas de fréquenter nos salles obscures pour participer ensemble à la renaissance du CINECUBIC !

Le groupe « UNIS POUR SAVERNE »

N. Schnitzler, M. Haemmerlin, C. Haushalter.

Texte non remis

Le groupe « RÉUSSIR SAVERNE »

L. Wagner, C. Pereira

Mercredi 21 juin

Concours international des Roses de Saverne,
Roseraie de Saverne

Cérémonie d'ouverture à la semaine Olympique, 13h30

Contes pour les enfants,
Bibliothèque municipale, 16h30-17h

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Fête de la Musique,
centre-ville, à partir de 18h

Jeudi 22 juin

Thé dansant,
Château des Rohan, 15h-18h

Audition des classes de clarinette et basson,
Auditorium de Saverne, 19h

Samedi 24 juin

Atelier Happy Tab, Centre Socio Culturel l'Îlot du Moulin, 10h-12h

Journée Sport Santé - semaine olympique, place du Général-de-Gaulle, 10h-17h

Dimanche 25 juin

Brocante du Saverne Nautic Club, Parc du Château des Rohan, 8h-18h

Marché des Créateurs« les artisans s'installent au port »,
Port de plaisance, 10h-18h

Repas du Monde - Pique-Nique du Monde,
CSC Îlot du Moulin, 11h-17h

Exposition de l'association AIDA, Roseraie de Saverne

Compétition de Badminton,
Complexe Adrien-Zeller

Concert de l'Ensemble Vocal de Saverne, Château des Rohan, 17h-18h30

Concert des Petits Chanteurs de Saverne, Église et Cloître des Récollets de Saverne, 17h

24 et 25 juin

Concours d'agility, terrain du Club Canin de Saverne, 8h-18h

Mardi 27 juin

Soirée Musiques Actuelles,
Espace Rohan, 20h

Mercredi 28 juin

Journée Rugby - semaine olympique, Parc du Château des Rohan, 10h-17h

Randonnée littéraire - «Au fil des pages... et des pas»,

Bibliothèque municipale, 14h-17h

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Jeudi 29 juin

Atelier Happy Tab, Centre Socio Culturel l'Îlot du Moulin, 10h-12h

Vendredi 30 juin
Concert Ecole de musique et la Bande de Hautbois,
Château des Rohan, 20h

Samedi 1^{er} juillet

Les papotages du samedi,
Bibliothèque municipale, 10h-12h

Visite guidée autour de Louise Weiss - l'euro-péenne,
Musée du Château des Rohan, 6€, 14h30 -16h

Concert Musikverein Range-dingen, Roseraie de Saverne, 17h

Concert école de musique PSST, Espace Rohan, 18h

1^{er} et 2 juillet

Exposition Leonberg,
Parc du Château des Rohan

Dimanche 2 juillet

Concours de saut d'obstacles,
Club Hippique de Saverne, 9h-17h

Triathlon de la Licorne,
Port de plaisance, 9h-17h

Un dimanche au musée, Musée du Château des Rohan, 15h

Mardi 4 juillet

Présentation de livres,
Bibliothèque de Saverne, 18h-19h

Mercredi 5 juillet

Rencontre des orchestres à vent de Haguenau & Saverne,
Château des Rohan, 19h

Vendredi 7 juillet

Nuit du Piano,
Château des Rohan, 19h-23h

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Samedi 8 juillet

Concours de pétanque,
Parc du Château des Rohan,

Fête des Quartiers Est,
Quartier des Gravières, 14h

Dimanche 9 juillet

3^{ème} édition du Salon du livre,
Château du Haut-Barr
10h-19h

Visite commentée autour de l'exposition « Louise Weiss, Tableaux d'une vie, Musée du Château des Rohan, 6€ 15h

Mercredi 12 juillet

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Jeudi 13 juillet

Bal Populaire,
Champ de Foire, 19h

Feu d'artifice,
Port de Plaisance, 23h

Vendredi 14 juillet

Portes ouvertes de la Roseraie,
Roseraie de Saverne, 10h-19h

Cérémonie militaire,
Place du Général-de-Gaulle, 11h

Course d'OFNI,
Port de Plaisance, 19h

Dimanche 16 juillet

Concert de l'ensemble Accord Majeur,
Roseraie de Saverne, 15h-17h

Visite guidée - Le château de fond en comble, Musée du Château des Rohan, 6€, 15h

Du 20 au 22 juillet

Festival les Alpagas Bleus,
Parc du Château des Rohan

Samedi 22 juillet

Atelier d'écriture au port,
Port de Plaisance, 10h15-12h30

Mercredi 26 juillet

Mes vacances au musée 7-11 ans,
Musée du Château des Rohan, 15h

Jeudi 27 juillet

Mes vacances au musée 4-6 ans,
Musée du Château des Rohan, 10h30

Samedi 29 juillet

Atelier d'écriture au port,
Port de Plaisance, 10h15-12h30

Marché des Créateurs« Les artisans font leur nocturne », Place du Général de Gaulle, 14h-21h

Dimanche 30 juillet

Concert à la Roseraie,
Roseraie de Saverne, 17h-20h

Samedi 5 août

Atelier d'écriture au port,
Port de Plaisance, 10h15-12h30

Dimanche 6 août

Concert Tournée des Refuges,
Place du Général-de-Gaulle

Visite guidée - Le château de fond en comble, Musée du Château des Rohan, 6€, 15h

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Mercredi 9 août

Concert Rhoda Scott,
Parc du Château des Rohan, 19h30

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Mes vacances au musée 4-6 ans,
Musée du Château des Rohan, 10h30

Jeudi 10 août

Don du sang, Château des Rohan

Mes vacances au musée 7-11 ans,
Musée du Château des Rohan, 15h

Samedi 12 août

Bal Populaire du Cercle Humaniste,
Place du Général-de-Gaulle, 18h

Dimanche 13 août

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Mardi 15 août

Fête d'été de la Roseraie,
Roseraie de Saverne, 10h-20h

Mercredi 16 août

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Samedi 19 août

Concert Orchestre Folklorique de Saverne, sous le porche de la Mairie, 16h-17h

Visites théâtralisées

Le château de Saverne...passion-nément, à la folie I- épisode 1
4 visites par jour, à 19h / 19h20 / 19h40 / 20h

Dimanche 20 août

Marché des Créateurs « les artisans s'installent au port »,
Port de plaisance, 10h-18h

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Concert Ensemble Folklorique l'Alsatia d'Alteckendorf,
Roseraie de Saverne, 17h-20h

Visites théâtralisées

Le château de Saverne...passion-nément, à la folie I- épisode 1
4 visites par jour, à 15h / 15h20 / 15h40 / 16h

Dimanche 23 août

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Du 25 au 27 août

12^{ème} Fête de la Bière,
Parc du Château des Rohan

Dimanche 27 août

Concours de saut d'obstacles,
Club Hippique de Saverne, 9h-17h

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Mercredi 30 août

Visite S'Gilt A votre santé, Musée du Château des Rohan, 6€, 16h30

Dimanche 3 septembre

Concert sur l'eau,
Port de Plaisance,

6 et 7 septembre

Présentations de saison de l'Espace Rohan,
Espace Rohan, 20h

9 et 10 septembre

Fête des Possibles,
Cosec des Dragons

Salon de l'automobile de l'occasion, Parc du Château des Rohan

Du 9 au 17 septembre

Foire de septembre,
Champ de Foire

Tous les jeudis du 1^{er} juin au

31 août

Les jeudis du port : soirées concerts, Port de plaisance, 19h-21h

Tous les jours du 21 mai au 24 septembre

Ouverture du jardin de la Roseraie, Tarif : 3€, 14h-18h

Tous les jeudis du 6 juillet au 31 août

Gymnastique taoïste (gymnastique douce), Parc du Château des Rohan, 17h30-18h30

Tous les mardis

Marché des producteurs
Gare de Saverne, 14h-19h

Tous les jeudis

Marché hebdomadaire
Place du Général-de-Gaulle

Tous les mardis et vendredis

Bridge Club : rencontre autour du bridge

Centre Louise-Weiss, 14h

Tous les mercredis

Randonnée découverte, avec le Club Vosgien, Place des Dragons, 13h30

Tous les 1^{ers} mardis du mois :

Débat tous publics, Mouvement Humaniste Fraternel, salle du fond au Petit Rohan, 19h30

Babelstüb, lieu de parole aux aidants, Bibliothèque municipale, 14h-16h